

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 29 octobre 2020 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Digne-les-Bains**

NOR : JUSB2030089A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Julien LIUT, actuellement secrétaire administratif stagiaire, est, à compter du 4 décembre 2020, nommé régisseur titulaire au tribunal judiciaire de Digne-les-Bains.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 29 octobre 2020

Par délégation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines
des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE